Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 029-212901458-20260513-DEL472026-DE

COMMUNE DE CONFORT-MEILARS
(FINISTERE)
EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 12
Exprimés : 15

L'an deux mil vingt-six, le treize mai à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de CONFORT-MEILARS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Patrick LE DRÉAU, Maire.
Date de convocation : 7 mai 2026.
Présents : tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de M. Rodolphe BIELINSKI ayant donné procuration à Mme Mathilde CONTY, M. Marc SAVINA ayant donné procuration à M. Romain GOURLAY, Mme Mathilde GOULM ayant donné procuration à Mme Cinzia TADDEI.
Secrétaire : Mme Nathalie CARIOU.

N°2026/047 – Pont de Meilars : Travaux de remplacement des buses par un pont cadre : choix du prestataire

Le pont de Meilars, situé entre le bourg de Meilars et Mahalon, a fait l'objet d'un diagnostic en mai 2022. Cette inspection a permis de mettre en évidence plusieurs désordres affectant l'ouvrage, dont la gravité justifie sa reconstruction.

Le pont de Meilars est constitué de deux buses métalliques de longueur 11.80 m. Les portées (ouvertures) des buses sont de 2,00 m avec des flèches de 1,75 m et 1,80 m en amont et 1,45 m en aval.

La voirie est composée d'une chaussée de 6 m de large et d'accotements enherbés de 1,65 m côté amont et de 1,05 m côté aval. Enfin, des parapets de 0.50m x 0,89 m (lg*ht) viennent border l'ouvrage.

La réhabilitation du pont de Meilars consiste à remplacer l'ouvrage existant, composé de deux buses de 1 000 mm de diamètre, par un pont cadre présentant une section hydraulique d'une largeur de 5,00 m pour une hauteur de 2,10 m et une longueur totale : 9,20 m.

Conformément au code de la commande publique (article L 2123-1 +4+5 et R 2131-12) un avis d'appel public à la concurrence dans le cadre de la procédure adaptée a été publié afin de choisir l'entreprise en charge des travaux. Celui-ci est paru sur le site dématérialisé Mégalis le 27 février 2026 avec une date pour la remise des offres pour le 17 avril 2026 à 12h00.

A l'issue de la consultation, quatre entreprises ou groupements ont remis une offre conforme. Après une phase de négociation portant sur les aspects techniques et financiers, les offres ont été analysées au regard des critères du règlement de consultation, fondés à 60% sur la valeur technique et à 40% sur le prix, par le cabinet Antea Group, maître d'œuvre.

Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 029-212901458-20260513-DEL472026-DE

Sur le plan financier, les offres sont proches de -10% et à +20% de l'estimation du maître d'œuvre (350 000 € HT), avec des montants compris entre environ 320 000 € HT et 420 000 € HT après négociation.

L'analyse technique fait ressortir des niveaux globalement satisfaisants, avec des écarts principalement, liés au degré de précision des méthodologies et à la prise en compte des contraintes environnementales et organisationnelles.

L'offre de ROUSSEL BTP se distingue particulièrement par la qualité de sa solution variante et la cohérence de sa méthodologie.

Sur le plan technique et environnemental, la solution variante proposée par l'entreprise ROUSSEL BTP, fondée sur la réalisation d'un pont avec culées et tablier, constitue un point fort majeur. Elle permet d'éviter toute intervention dans le lit du cours d'eau et de supprimer le recours à son dévoiement au travers de la zone humide, réduisant ainsi significativement les impacts sur le milieu naturel.

Par ailleurs, cette solution intègre une prise en compte avancée de la continuité écologique, avec la remise en état naturel du lit du cours d'eau et la mise en œuvre d'enrochements au droit des culées, favorisant la circulation de la faune, notamment des loutres, sur différentes hauteurs d'eau.

Les autres offres présentent des prestations techniquement correctes et conformes au marché sur le plan technique et économique avec des niveaux de détail et de justification variables, notamment sur l'organisation de chantier, la gestion environnementale ou la planification.

Au regard de l'ensemble des critères analysés (technique et prix), l'offre de ROUSSEL BTP apparaît comme l'offre économiquement la plus avantageuse, combinant un bon niveau de compétitivité financière et une solution technique particulièrement pertinente et adaptée aux enjeux du site.

Le conseil municipal à l'unanimité :
- **VALIDE** la proposition de l'entreprise ROUSSEL BTP pour un coût de 319 998.38 € H.T soit 383 998.05 € TTC.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce marché.



Certifie exécutoire dès transmission
en Préfecture
Date de publication en Mairie

Pour copie conforme
Le Maire,
Patrick LE DRÉAU